



Webinaire "Investir en tant que collectivité dans des sociétés locales d'énergie renouvelable"

Organisé par Energie Partagée.

Le 16/06/2016

La loi sur la transition énergétique autorise, dans son article 109, les collectivités territoriales à investir dans les sociétés locales de production d'énergie renouvelable. Il n'y a pas eu de décret précisant les conditions d'investissement. Même si cela semble une opportunité, il est nécessaire de rester vigilant et d'analyser le cadre juridique possible pour donner des conditions claires aux collectivités et aux sociétés locales en terme de responsabilité, de partage de la gouvernance dans l'intérêt collectif du territoire.

Nous vous proposons donc les premiers témoignages de collectivités territoriales qui ont décidé de passer le pas et d'investir dans des sociétés locales de productions d'énergie renouvelable.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Découvrez d'autres contenus similaires

Le 05.12.2019

WEBINAIRE "Energie citoyenne, communautés énergétiques... Et les collectivités ?"

Le 06.10.2018

Webinaire Energie Partagée / RTES

Guide "Les collectivités territoriale..."

Le 25.06.2020

Webinaire "Biodiversité, gouvernance locale et implication citoyenne"

Le 13.01.2020

Webinaire sur la loi relative à l'énergie et au climat

Du 19 au 30.06.2020

Webinaires « 1, 2, 3 évaluation ! Mesurez les efforts de votre collectivité en faveur du climat »

Du 19 au 21.11.2019

Salon des Maires et des Collectivités Locales - Paris

Sobriété numérique : où en sont les collec...

Énergies renouvelables

Le 18.05.2016

Forum transition énergétique "Quel rôle pour les collectivités locales ?" - Paris

Guide "collectivités : démarrez un Ag...

Les énergies marines renouvelables à l'étude